

Séance du 31 mars 2016 à 19 heures
Commune d'Arcambal – Salle des Fêtes

Aujourd'hui, trente et un mars deux mille seize, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune d'Arcambal – Salle des fêtes

Etaient présents :

54 titulaires dont 7 possédant une procuration
5 suppléants dont 0 possédant une procuration

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle
M. PARNAUDEAU Willy,
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. MUNTE Serge, M. SIMON Michel, M. BOUILLAGUET Vincent, Mme FAUBERT Françoise, M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle, M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY Sabine, M. COLIN Henri, Mme LOOCK Martine, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,
M. NOUAILLES Serge,
M. MOUGEOT Jean-Paul,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. DIZENGREMEL Ludovic,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
M. MIQUEL Gérard,
M. FIGEAC Philippe,
M. GILBERT Joël,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVOUR Pascal, M. DIOT Fabrice,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. GILES Jérôme,

CALAMANE
CATUS
COURS
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
NUZEJOULS
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPOUX-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

• SUPPLEANTS :

CIEURAC
COURS
MECHMONT
ST DENIS CATUS
ST GERY

M. GARD Michel,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
M. PONS Stéphane,
M. RAFFY Bernard,
M. BERNIOT Pierre-Jacques,

Etaient excusés ou absents :

BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAILLAC
CALAMANE
CAHORS

CAILLAC
CIEURAC
FONTANES
FRANCOULES
GIGOZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MERCUES
MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST GERY
ST MEDARD
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
VALROUFIE
VERS

23 titulaires - 22 suppléants

Mme GARRIGOU Isabelle,
Mme MARMIESSE Yvette,
M. PAULIN Peter,
M. BRIS René,
M. FAURE Jean-Pierre,
Mme LAGARDE Geneviève, Mme LASFARGUES Geneviève, Mme
BOUIX Catherine, M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU Héléne,
Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. DELPECH Bernard, M.
COUPY Daniel, M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick,
Mme EYMES Isabelle,
M. TILLOU José,
M. PEYRUS Guy,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
M. CANCEIL Philippe, Mme SOLIVERES Héléne,
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
M. BONNEMERE Jean-Claude,
Mme VANBESIEN Joëlle,
M. BARDINA Fabien,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. CHASTAGNOL Gérard,
Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. GALTHIE Jean-Noël, M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BESSEDE Arnaud,
M. CHATAIN Thierry, M. SOULIER Yves,
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M. LIAUZUN Christian,
M. DECREMPS Frédéric,
M. BORIES Olivier,
M. RIGAL Serge,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. BONNET Frédéric,
M. EYROLLE Jean-Louis,
M. NICOLAON Patrick,
M. GILES Jérôme,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Fiances

Objet : Vote du taux de Taxe d'Habitation (TH) 2016

2 contres : M. MAFFRE et Mme RIVIERE
A été adopté à la majorité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 31 mars 2016
Rapporteur : Daniel JARRY

Rédacteur : Nadège DUBOR- Séverine ROUSSEL
Service : Finances

Objet: Vote du taux de Taxe d'Habitation (TH) 2016

Mesdames, Messieurs,

Les bases fiscales n'ayant pas encore été notifiées à ce jour, le budget 2016 a été conçu sur des estimations proches du DOB soit :

- Pour la Taxe d'habitation, une base prévisionnelle de 60 675 000 €, soit une hausse de 1,70 % par rapport au réalisé 2015, dont 1 % en lien avec la loi de finances 2016 et 0,7 % avec la dynamique territoriale.
- A taux constant, le produit attendu de TH est estimé à 4 902 540 €.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a - De ne pas augmenter le taux de Taxe d'Habitation pour 2016 ;
- b - De reconduire ce taux pour 2016 à 8,08 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

EPCI : 400 GRAND CAHORS

ARRONDISSEMENT : 46

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE CAHORS



Liberté • Egalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Affiché le 07 AVR. 2016

N° 1259 FPU (1)

TAUX
FDL
2016

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2016

I-1 - PRODUIT DE LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE) A TAUX CONSTANT :

Bases d'imposition effectives 2015	Taux d'imposition de 2015	Taux d'imposition plafonné pour 2016	Bases d'imposition prévisionnelles 2016	Produit fiscal de référence (col.4 x col.2 ou col.3)	Pour information : Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants
1	2	3	4	5	6
14 135 885	32,78	>>>	13 795 000	4 521 871	

I-2 - RESSOURCES TH & TF A TAUX CONSTANTS :

Bases d'imposition effectives 2015	Taux d'imposition ou taux moyens pondérés de 2015	Autre option : taux moyens pondérés des communes	Bases d'imposition prévisionnelles 2016	Produit fiscal de référence (col.4 x col.2)
1	2	3	4	5
59 658 485	8,08		60 675 000	4 902 540
48 676 992	0,000		48 992 000	
448 095	7,49		455 100	34 087

II - DECISIONS DU CONSEIL DE L'EPCI

Produit nécessaire à l'équilibre du budget : 4 936 627

Total allocations compensatrices : 354 205

Produit taxe additionnelle FNB : 116 388

Produit global des IJER : 191 726

Produit de la CVAE : 2 091 576

Prélèvement GIR : 421 097

Produit attendu de la cotisation foncière des entreprises unique : 6 521 821

Produit fiscal attendu TH & TF (à reporter au cadre II-2) : 4 936 627

DCRTP : -

TASCOM : 659 743

2. IMPOSITIONS ADDITIONNELLES (FISCALITE MIXTE)

Coefficient de variation proportionnelle (à exprimer avec 6 décimales)	Taux de référence (col.2 ou 3 x col.7)	TAUX VOTES	Produit correspondant (col.4 x col.9)	Réserve de taux capitalisée	Réserve de taux utilisée	TAUX VOTE	Taux mis en réserve
6	8	9	10	11	12	13	14
1	8,08	8,08	4 902 540			3298	6 521 827
Produit attendu des taxes d'habitation et foncières : 4 936 627	Taxe foncière (bâti) : 7,49	Taxe foncière (non bâti) : 7,49	34 087				
Produit de référence des taxes d'habitation et foncières	Produit fiscal attendu TH & TF (dont transferts)						

3. TAUX VOTE AU TITRE DE LA CFE POUR 2016

Produit de CFE unique (col.4 x col.13) : 6 521 827

SI décision de modifier la durée d'intégration des taux, indiquer ci-contre la nouvelle durée

A CAHORS

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

CHRISTIANE MARECHAL

le 17 MARS 2016

Le préfet,

le

A Cahors

Le président,



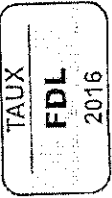
MINISTRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES, ACCOMPAGNE DE LA DELIBERATION DE VOTE DES TAXES

AR PREFECTURE

046-200023737-20160331-27_31_03_2016-DE

Recu le 07/04/2016



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI : 400 GRAND CAHORS
ARRONDISSEMENT : 46
TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE CAHORS

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2016

II - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1a. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES

Taxe d'habitation :	265 276
Taxe foncière (bâti) :	2
Taxe foncière (non bâti) :	
Taxe professionnelle / CFE :	38 352
a. Dotation unique spécifique (TP)	1 762
b. Réduction des bases des créations d'établissements	45 149
c. Exonération en zones d'aménagement du territoire	
d. Abattement de 25% en Corse	
Dotation pour perte de THLY :	
1b. CVAE DUE COLLECTEE (pour information)	1 348 552
Part de CVAE imposée au profit de l'EPCI	

2a. BASES NON TAXEES

Basés exonérés par le conseil de l'EPCI	
Taxe foncière (bâti)	
Cotisation foncière des entreprises	4 331
Basés exonérés par la loi dans certaines zones	
Taxe foncière (bâti)	160 254
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation foncière des entreprises	804 355
Basés exonérés par la loi au titre des terres agricoles	
2b. CVAE - DEGREVEMENTS ET EXONERATIONS	91 235
CVAE : part dégrèvée	743 024
CVAE : part relative aux exonérations compensées	3 664
CVAE : part relative aux exonérations non compensées	961

2c. PRODUIT DES IFR	
Eoliennes & hydroliennes	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	1 180
Centrales hydrauliques	12 664
Transformateurs	56 722
Stations radioélectriques	118 238
Gaz → stockage, transport...	2 922

3. ELEMENTS UTILES AU VOTE DU TAUX DE COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES

Situation de l'EPCI au regard de la FPU	Taux maximum de droit commun	Taux maximum dérogatoire	Taux maximum avec rattrapage	Taux moyen 75%	Taux maximum avec capitalisation	Taux maximum avec majoration spéciale
Première année de FPU						
FPU régime de croisière	32,75	32,78		20,06	32,75	
EPCI en régime de croisière						
Coefficient de variation du taux moyen pondéré de taxe d'habitation	Coefficient de variation du taux moyen pondéré des taxes foncières et d'habitation					
21	22	23	24	25	26	27
1,000945	0,999223		25,95			51,90

MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyen pondéré des taxes d'habitation et foncières de 2015 :	
national	//////
de l'EPCI	//////
Taux maximum de la majoration spéciale :	//////

AR PREFECTURE
046-200023737-20160331-27_31_03_2016-DE
0470472016